

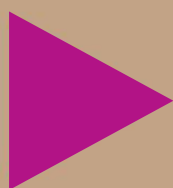
BAROMÈTRE 2026 DES POSTES FONJEP

DONNÉES 2025

REGION GRAND-EST

- Soutenir les projets associatifs
- Contribuer aux dynamiques territoriales
- Accompagner les politiques publiques





INTRODUCTION

Ce baromètre régional complète l'édition nationale du Baromètre des postes Fonjep 2026, basée sur les données de l'année 2025 (arrêtées au 31 janvier 2026).

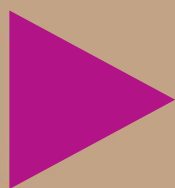
Au niveau national, 71 % des associations bénéficiaires de postes Fonjep sont des associations locales, et 89 % agissant à l'échelle départementale ou infrarégionale.

Cette édition régionalisée met donc particulièrement en évidence la présence forte des postes Fonjep sur le territoire, leur contribution à la vie socio-économique et sociale des territoires, y compris dans les zones rurales (ZFRR) et les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV). Vous y trouverez des chiffres clés, tels que le nombre de postes Fonjep, le nombre d'associations bénéficiaires, la répartition des postes par département, et le profil type des associations et de leurs salariés.

Afin de compléter et d'enrichir ces données, vous trouverez une cartographie dynamique des postes Fonjep dans votre région sur le site du Fonjep, dans la rubrique « Postes Fonjep »/« Baromètre » ou via les pages régionales : « Qui sommes-nous »/« Le Fonjep en région ».

Ces cartes vous permettront de filtrer les informations par département, par type de postes (tels que Fonjep « Guid'asso », Fonjep « Culture Fonjep « ECSI », etc.), ainsi que par zones spécifiques d'implantation (QPV, ZRR).

Bonne lecture !



CHIFFRES CLÉS

CHIFFRES CLÉS DE LA RÉGION

Nombre de postes Fonjep : 742,50

Nombre d'associations bénéficiaires : 403

Nombre de salariés porteurs de postes Fonjep : 737

Budget annuel médian des associations bénéficiaires : 567 516,50 €

CHIFFRES CLÉS PAR DÉPARTEMENT

	Nombre d'associations	Nombre de postes	Montant de la part État	Montant de la part collectivités (*)
08 - Ardennes	33	54	298 500,00 €	0,00 €
10 - Aube	29	46	306 858,00 €	0,00 €
51 - Marne	30	77	539 688,00 €	75 489,14 €
52 - Haute Marne	15	30	176 708,00 €	59 697,00 €
54 - Meurthe et Moselle	66	120	791 320,00 €	0,00 €
55 - Meuse	28	54	319 839,00 €	0,00 €
57 - Moselle	69	109	666 849,00 €	0,00 €
67 - Bas-Rhin	66	119.5	802 965,00 €	0,00 €
68 - Haut-Rhin	41	77	516 405,00 €	0,00 €
88 - Vosges	26	56	391 035,00 €	171 932,52 €

() Le montant de la part des collectivités indiqué ici ne représente que les montants versés dans le cadre des conventions signées avec le Fonjep.*

1 CARACTÉRISTIQUES DES 403 ASSOCIATIONS BÉNÉFICIAIRES

1.1 Types d'associations bénéficiaires

Types d'associations	Pourcentage
Association départementale	0,25%
Association locale	74,94%
Tête de réseau départementale	12,90%
Association régionale	3,72%
Tête de réseau régionale ou interrégionale	5,21%
Association nationale	1,74%
Tête de réseau nationale	0,25%

1.2 Nombre total de salariés dans les associations bénéficiaires

Nombre de salariés	Pourcentage
De 1 à 4 salariés	40,45%
De 5 à 9 salariés	20,10%
De 10 à 19 salariés	18,84%
De 20 à 49 salariés	13,57%
De 50 à 199 salariés	4,77%
De 200 à 499 salariés	2,01%
500 salariés et plus	0,25%

1.3 Nombre de bénévoles

Nombre de bénévoles	Quantité
Nombre de bénévoles total	21 405,00
Nombre de bénévoles moyen	54,00
Nombre de bénévoles médian	25,00
Nombre d'ETP total	2 368,00
Nombre moyen d'ETP par association	6,00

2 PROFIL TYPE DES 737 SALARIÉS PORTEURS DE POSTES FONJEP

2.1 Genre, âge et ancienneté sur le poste

	Pourcentage	Âge moyen	Ancienneté sur le poste
Femme	64,41%	38	4
Homme	35,59%	40	4

2.2 Niveau de formation

	Pourcentage	Dont femmes	Dont hommes
Diplôme du 2ème et 3ème cycle universitaire (I et II)	41,37%	65,38	34,62
Bac +2 (III)	32,56%	66,92	33,08
Niveau bac (IV)	21,54%	59,66	40,34
BEPC/BP (V)	3,67%	60,00	40,00
Inférieur au BEPC (VI)	0,86%	85,71	14,29

3 ÉCHELLE D'INTERVENTION ET PUBLICS CONCERNÉS

3.1 Échelle d'intervention des 403 associations

Échelle d'intervention	Pourcentage
Internationale	2,98%
Nationale	1,74%
Interrégionale	1,99%
Régionale	13,65%
Départementale	29,03%
Intercommunale	24,81%
Communale	13,40%
Quartier	9,18%
Autre	2,23%

3.2 Public concerné par les actions des salariés en poste Fonjep

	Pourcentage
Tout public	58,93%
Public spécifique	25,05%
Enfants (6-15 ans)	5,45%
Adultes (25-65 ans)	4,67%
Jeunes (16-24 ans)	4,46%
Personnes âgées (plus de 65 ans)	0,58%
Petite enfance (0-5 ans)	0,50%
Familles	0,34%
Personnes handicapées	0,02%

4 SUBVENTION ET FINANCEURS

4.1 Part de la subvention poste Fonjep dans le financement de l'emploi

	Total
Coût moyen (mensuel) du salaire chargé	3 616,49 €
Coût moyen (mensuel) du salaire chargé - cadre	4 794,04 €
Coût moyen (mensuel) du salaire chargé - non-cadre	3 483,18 €
Coût moyen (mensuel) du salaire chargé - femme	3 439,37 €
Coût moyen (mensuel) du salaire chargé - homme	3 926,30 €
% subvention FONJEP sur le salaire chargé	15.38%
% subvention FONJEP sur le salaire chargé - cadre	11.81%
% subvention FONJEP sur le salaire chargé - non-cadre	15.94%
% subvention FONJEP sur le salaire chargé - femme	16.07%
% subvention FONJEP sur le salaire chargé - homme	14.33%

4.2 Nombre de postes par financeur

	Nombre de postes financés
Ministère des sports, de la jeunesse et de la vie associative - DJEPVA B2 (JEP)	350,50
Ministère des Solidarités et de la Santé (D.G.C.S.)	70,00
Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) (DGCL)	130,00
Ministère des sports, de la jeunesse et de la vie associative - DJEPVA B1 - GUID'ASSO	103,00
AGENCE FRANÇAISE DE DEVELOPPEMENT/MEAE	3,00
Ministère de la Culture	3,00
Ministère des sports, de la jeunesse et de la vie associative - DJEPVA B2 - Fonjep Jeunes	83,00

COMITÉ RÉGIONAL RÉGION GRAND EST

Délégué régional titulaire

VECCHIO Gaétan

AUDACES'S

audacesadministratif@wanadoo.fr

06.30.66.68.24

Déléguée régionale suppléante

LEGER Mélanie

ASSOCIATION FAMILIALE DE LA CHAPELLE ST LUC ET SES ENVIRONS

direction.associationfamille@gmail.com

07.43.16.77.21